



Office of the Superintendent of
Financial Institutions Canada

Bureau du surintendant des
institutions financières Canada

Office of the Chief Actuary

Bureau de l'actuaire en chef

Position de force : La viabilité financière du Régime de pensions du Canada après la tourmente

Pourquoi le RPC peut survivre à la tempête

Savoir Actif de RHDCC

*Perspectives nationales et internationales
sur les régimes de pension*



OSFI
BSIF

Ottawa, 15 septembre 2009

Canada 

Le système de revenu de retraite du Canada : Tous les œufs ne sont pas dans le même panier!

Le système de retraite au Canada repose sur divers modes de financement et est reconnu de par le monde pour sa capacité à s'adapter rapidement à l'évolution de la situation.

- Financement par répartition (SV/SRG: allocations universelles)
- Capitalisation partielle (RPC/RRQ: PD liées aux gains)
- Capitalisation pleine (Régimes de retraite professionnels /REER)



Le cadre conceptuel engendre un système de retraite capitalisé à hauteur d'environ 40 %.



Les considérations relatives au financement des régimes de retraite publics

- Objectif principal : stabiliser le taux de cotisation
 - Renforcer le lien entre les cotisations et les prestations
 - Garantir l'équité entre les générations
 - Solidifier la discipline financière
 - Maintenir la confiance du public
- Objectif secondaire : minimiser le taux de cotisation
 - Optimiser le financement d'un régime de retraite en tenant compte du lien entre le taux de rendement des placements et le taux des hausses salariales (taux implicite de rendement des régimes par répartition).



Le RPC, un régime de retraite partiellement capitalisé

Deuxième palier du système canadien : RPC / RRQ

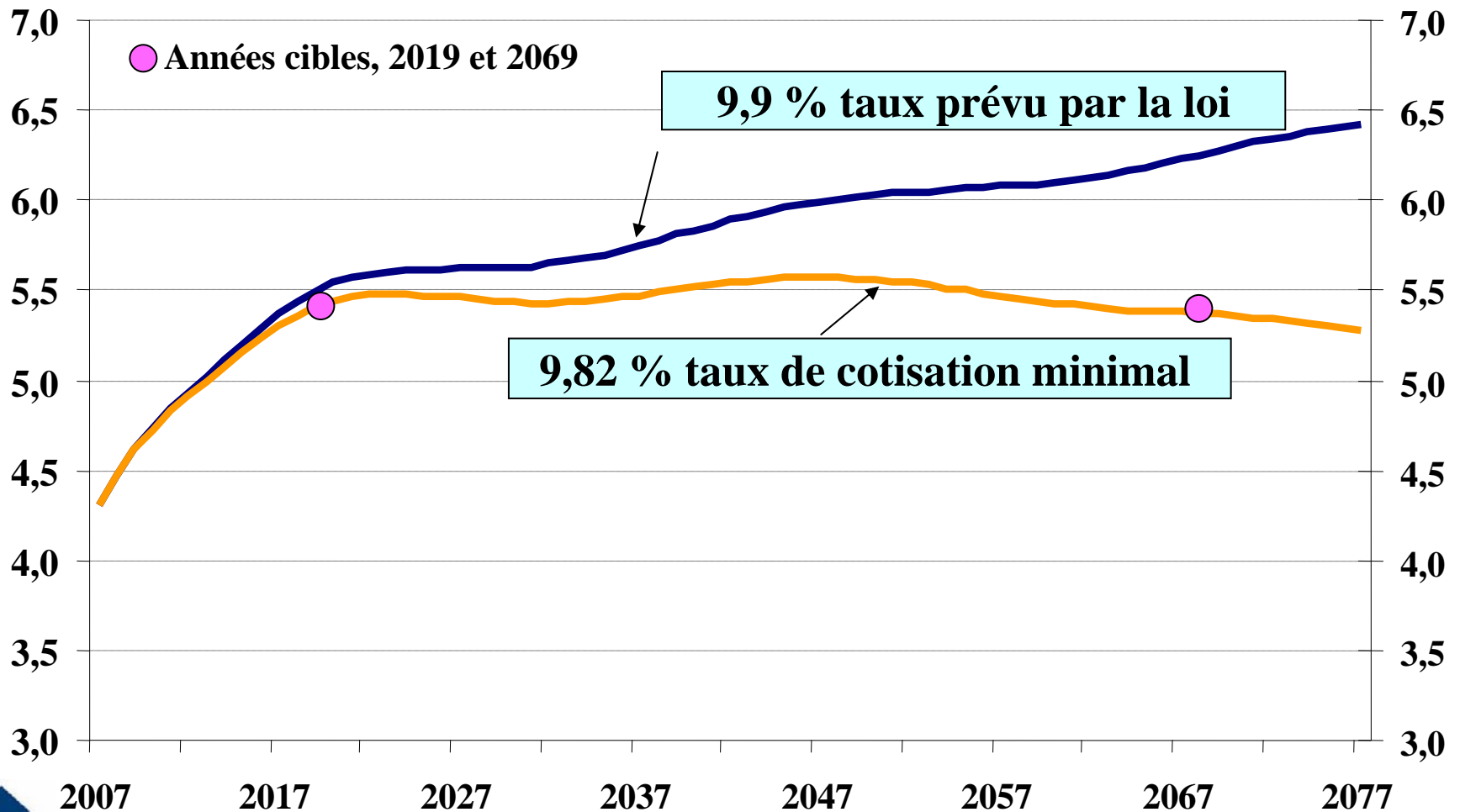
- Capitalisation partielle au moyen des cotisations salariales / patronales.
 - Objectif du financement au taux de régime permanent: stabiliser et minimiser le taux de cotisation.
 - Taux de cotisation de régime permanent : le taux le plus faible qui peut être appliqué pour assurer le maintien du Régime sans qu'il n'y ait d'augmentations.
 - Un niveau de capitalisation de 25 % est suffisant pour satisfaire à cette condition pour le RPC
- Capitalisation pleine de la majoration des prestations futures.

Les risques démographiques, économiques et d'investissement auxquels le RPC fait face sont partiellement couverts par le biais de la capitalisation au taux de régime permanent.



L'actif de RPC doit correspondre à 25 % des obligations pour stabiliser le taux de cotisation

Évolution du ratio de l'actif aux dépenses



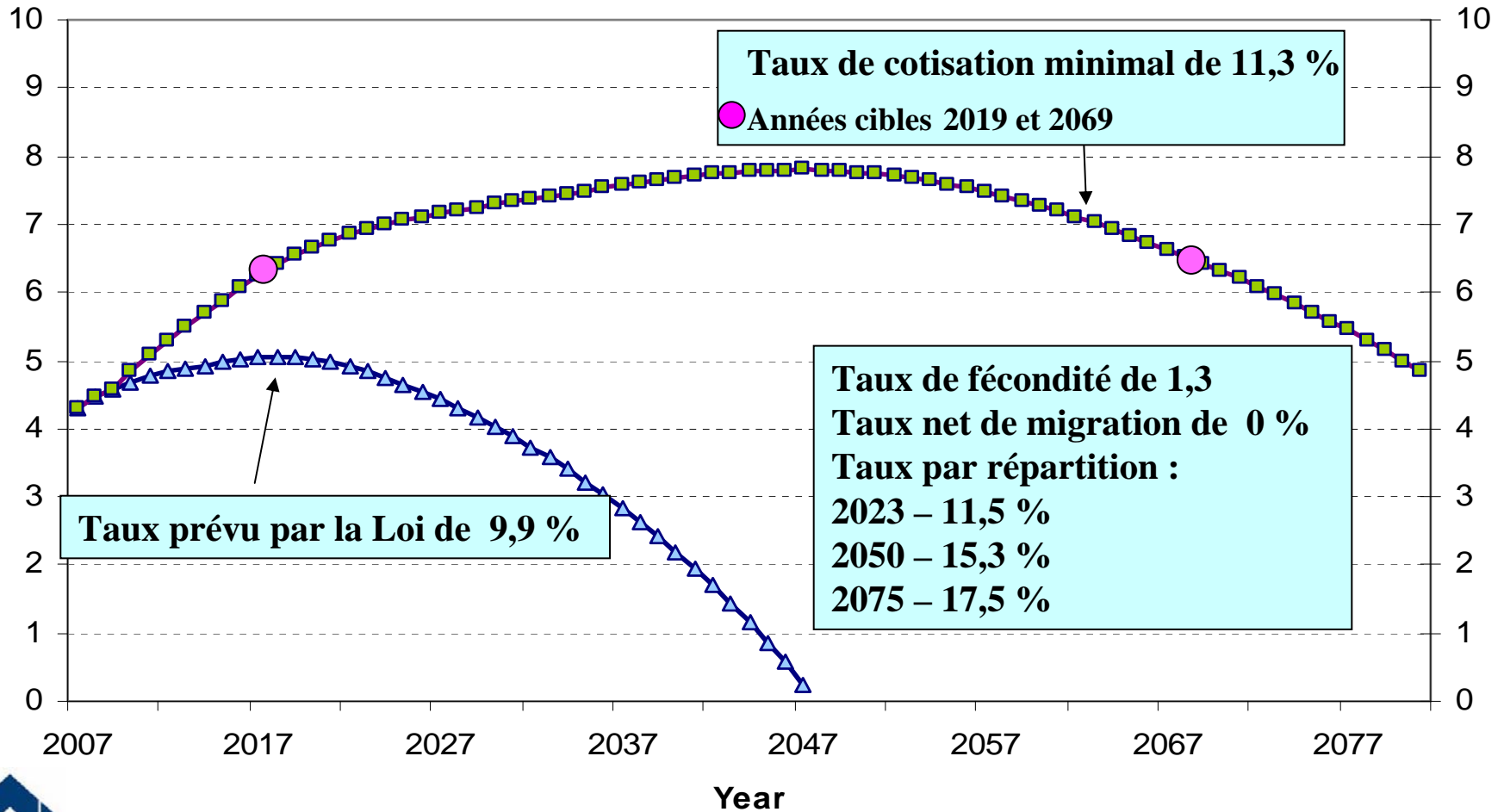
OSFI
BSIF

Office of the Chief Actuary Bureau de l'actuaire en chef

Quel est un impact de profil démographique sur le taux de contribution partiel?

(utilisant le profil démographique actuel de la Corée du Sud)

Évolution du ratio de l'actif aux dépenses



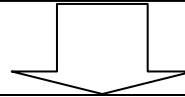
En l'absence d'un accord politique, les dispositions par défaut du RPC s'appliquent

Dispositions applicable par défaut

Si le taux de cotisation prévu par la loi est inférieur au taux de régime permanent
(sans tenir compte du taux supplémentaire de la pleine capitalisation)

ET

Si les ministres des Finances ne peuvent s'entendre sur une solution,
alors, les dispositions par défaut s'appliquent



- Le taux de cotisation augmente, sur une période de trois ans, d'une valeur égale à la moitié de l'excédent, sous réserve d'une hausse maximale de 0,2 % par année
- Les prestations sont gelées jusqu'au prochain examen (dans trois ans)
- Après trois ans, le prochain examen vise à déterminer la situation financière du Régime.



La méthode de la capitalisation partielle convient-elle toujours au RPC dans le contexte de la tourmente actuelle?

Les régimes de retraite sont sous forte tension en raison de la conjoncture économique actuelle

- Tourmente financière: Rendements du marché négatifs en 2008 et au premier trimestre de 2009
- Décroissance économique: Récession, chômage en hausse, la base de cotisation rétrécit

Dans ce contexte, il importe de réitérer que la capitalisation partielle est la méthode la plus robuste pour le Régime de pensions du Canada.



Le rapport actuariel présente l'incertitude des résultats en utilisant des tests de sensibilité

Le test de sensibilité économique – «*Demi-cycle économique*»

- Le taux de chômage est relevé de 6,3 % à 11 % pour une année et se rétablit progressivement au cours des dix années suivantes.
- Les hausses de salaires annuels sont réduites pour une année et puis ramenées à la meilleure estimation un an plus tard.
- Ce scénario est semblable à la récession de 1981 – 1983.

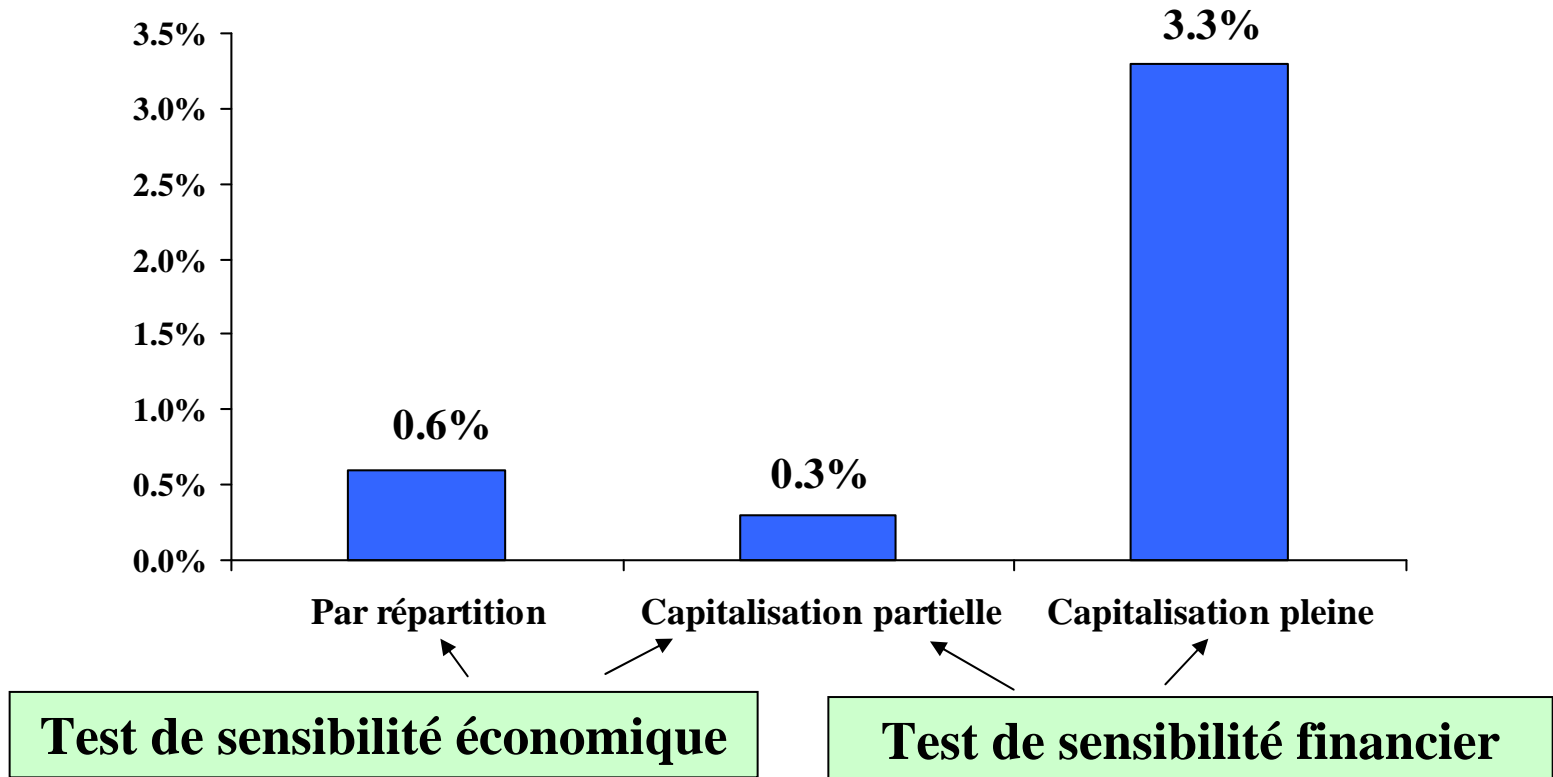
Le test de sensibilité financier - «*Volatilité des marchés financiers*»

- Rendement négatif de 10 % sur les actions sur deux ans.
- La probabilité estimative d'un scénario du genre est de 6 %, en considérant volatilité des marchés financiers au cours des 69 dernières années.
- Pour le scénario de pleine capitalisation, nous avons supposé que le RPC est pleinement capitalisé, avec des actifs identiques au passif en date du 31 décembre 2006.



La capitalisation partielle permet de stabiliser le taux de cotisation, spécialement dans des conditions extrêmes

L'impact sur le taux de cotisation varie selon la méthode de financement



Variation relative du taux de cotisation : 7 %, 3 %, 58 %



Malgré la récession mondiale et un fort repli des marchés financiers, le Régime de pensions du Canada est en mesure d'affronter la tempête

- La méthode de la capitalisation partielle pour le RPC est optimale pour ce qui est de soutenir les variations économiques et financières.
- Cette approche permet de couvrir avec succès les risques tant économiques que d'investissement.
- La hausse relativement moindre du taux de cotisation en vertu de la méthode de la capitalisation partielle ainsi que les dispositions applicables par défaut du RPC contribuent à atténuer le risque politique et le risque de restructuration du régime.
- Le prochain rapport actuariel sur le RPC en date du 31 décembre 2009 tiendra compte du contexte économique courant et des perspectives démographiques à long terme.





Office of the Superintendent of
Financial Institutions Canada

Bureau du surintendant des
institutions financières Canada

Office of the Chief Actuary

Bureau de l'actuaire en chef

Position de force : La viabilité financière du Régime de pensions du Canada après la tourmente

Pourquoi le RPC peut survivre à la tempête

Annexe



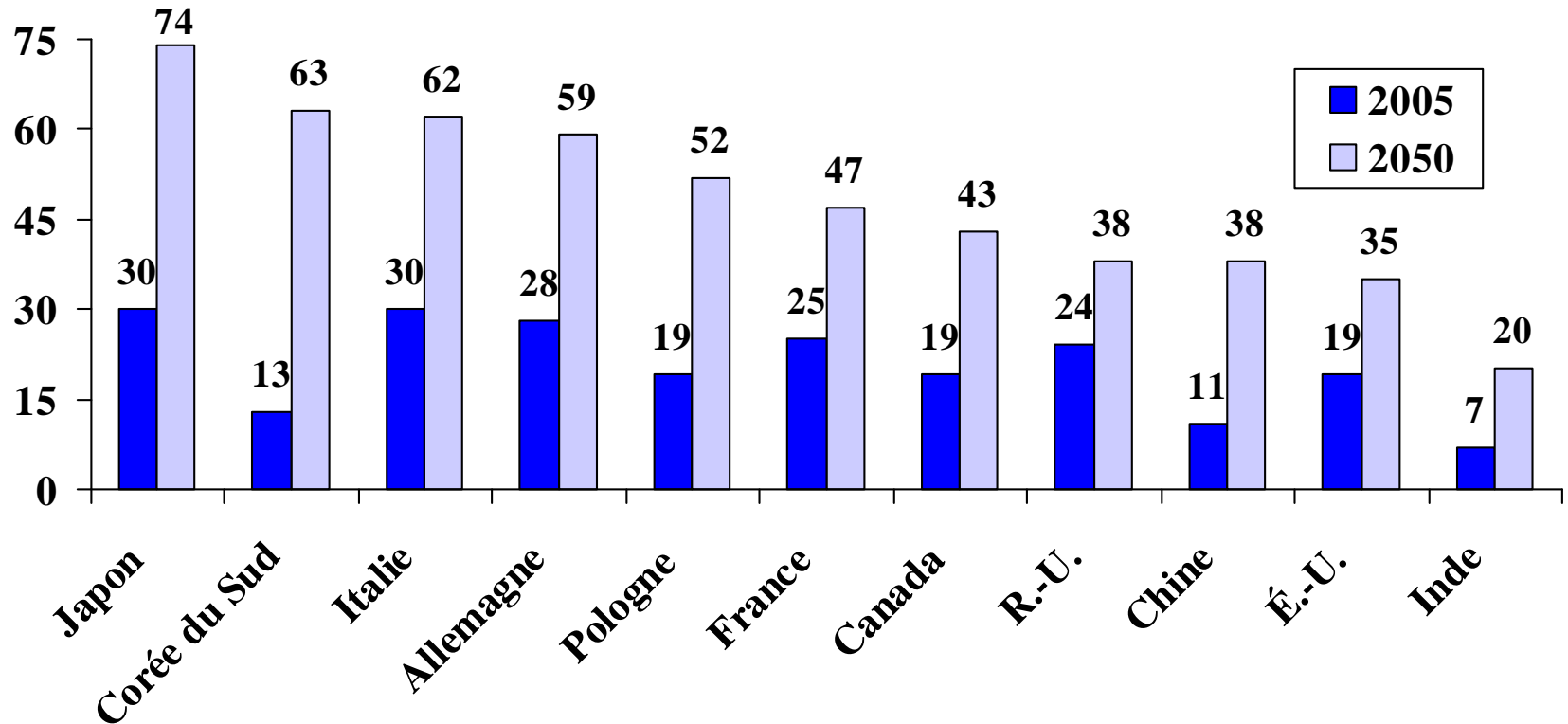
OSFI
BSIF

Septembre 2009

Canada 

Quels pays font face à un taux par répartition élevé?

La population de plus de 65 ans en pourcentage de la population en âge de travailler (15-64)



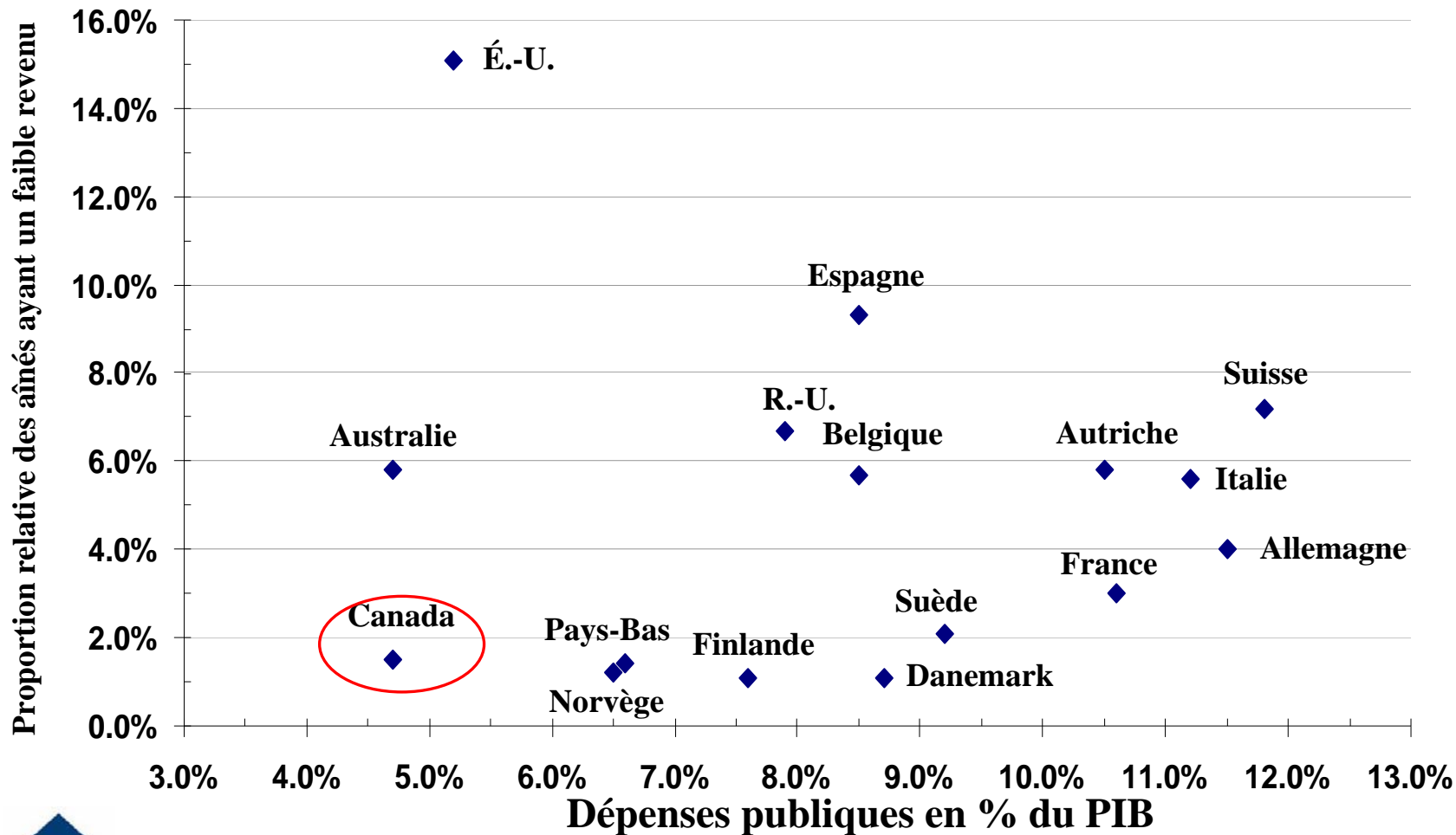
Source: Division Démographique de l'ONU : Perspectives Démographiques Mondiales : 2008 Révisions



OSFI
BSIF

Office of the Chief Actuary Bureau de l'actuaire en chef

Les Pays de l'OCDE – Proportion relative des aînés ayant un faible revenu par rapport aux dépenses pour les programmes de sécurité du revenu à la retraite (en % du PIB)

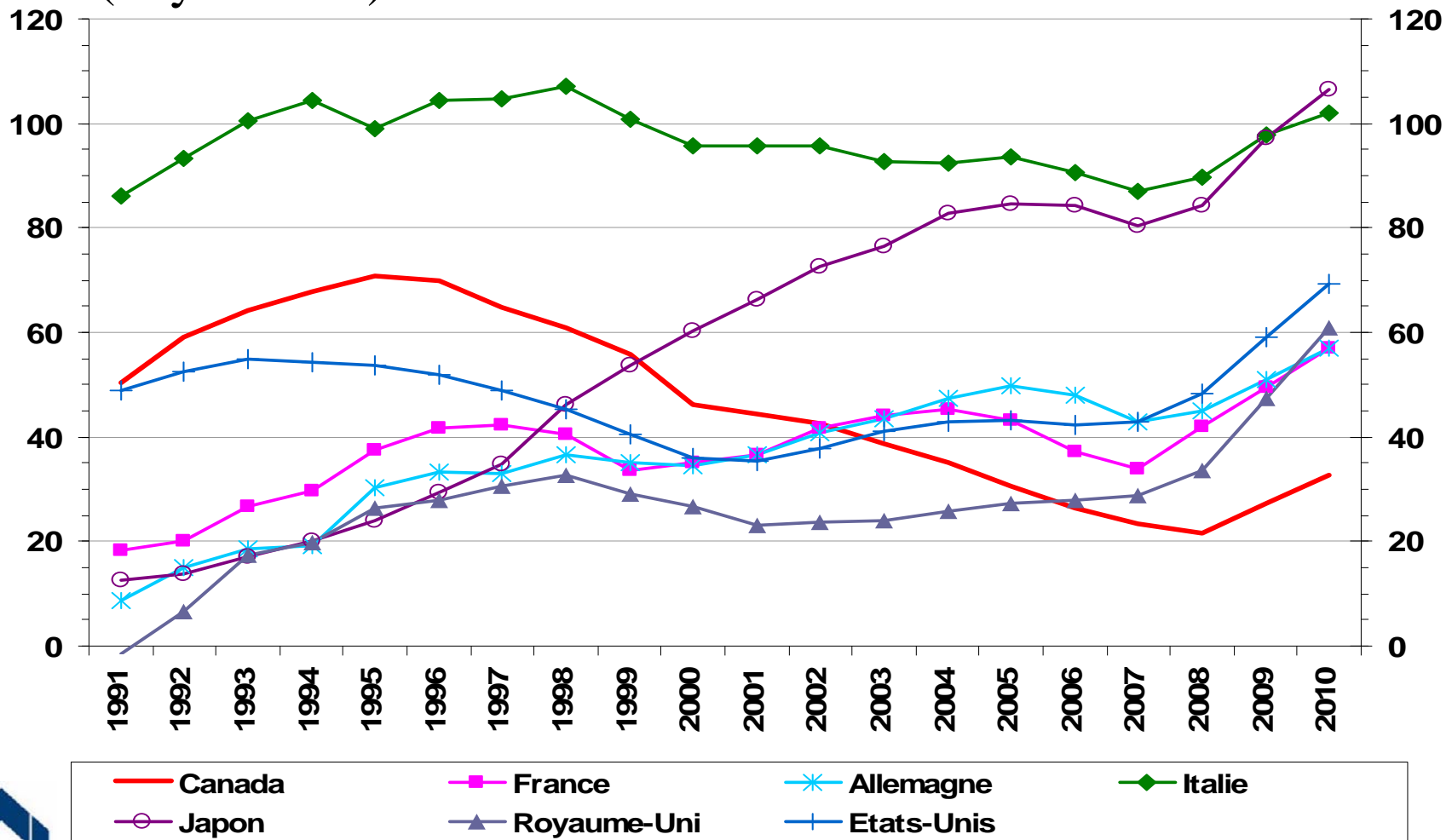


Source: Luxembourg Income Study (LIS) - Données clés concernant l'incidence relative d'un faible revenu chez les aînés en utilisant 40 % de la médiane (2005); OCDE, Base de données sur les dépenses sociales, 1980-2001 - Dépenses sociales publiques (vieillesse) en % du PIB



Engagements financiers nets des administrations publiques, en % du PIB, l'indicateur touché par divers stimulants économiques

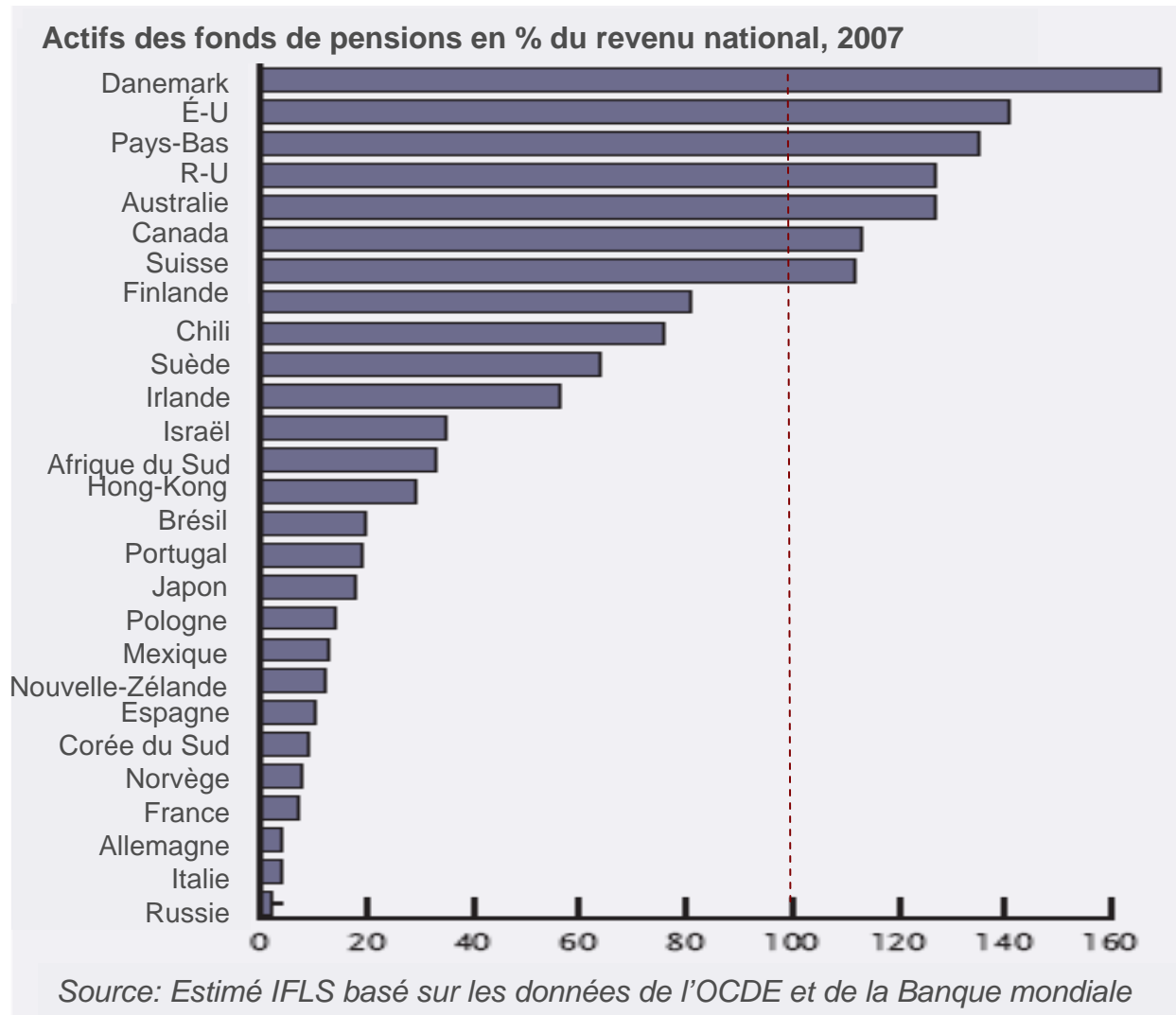
(Pays du G7)



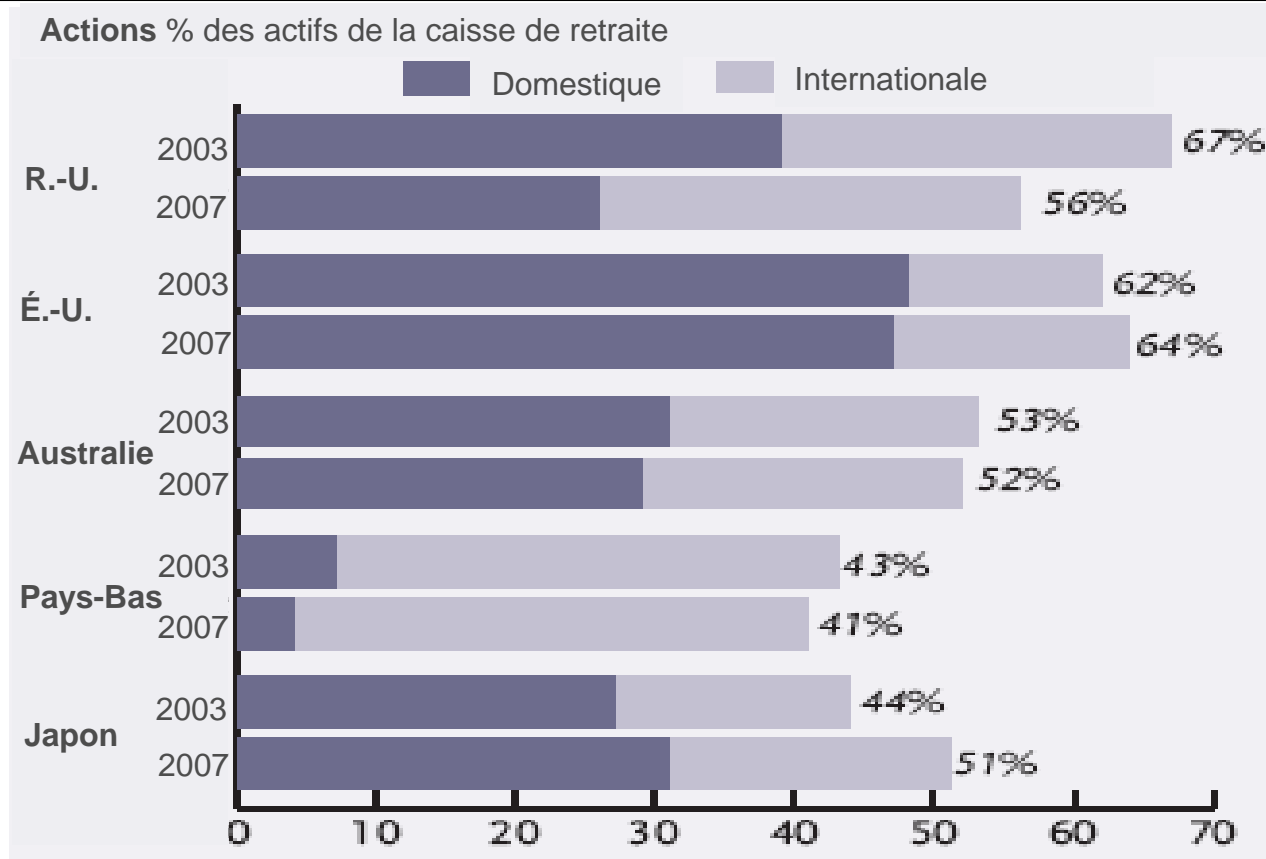
Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, no 85 (Annexe Tableau 33)

Office of the Chief Actuary Bureau de l'actuaire en chef

Quelle est l'importance des fonds de pension pour l'économie nationale?



Quelle est la pondération en actions des caisses de retraite?



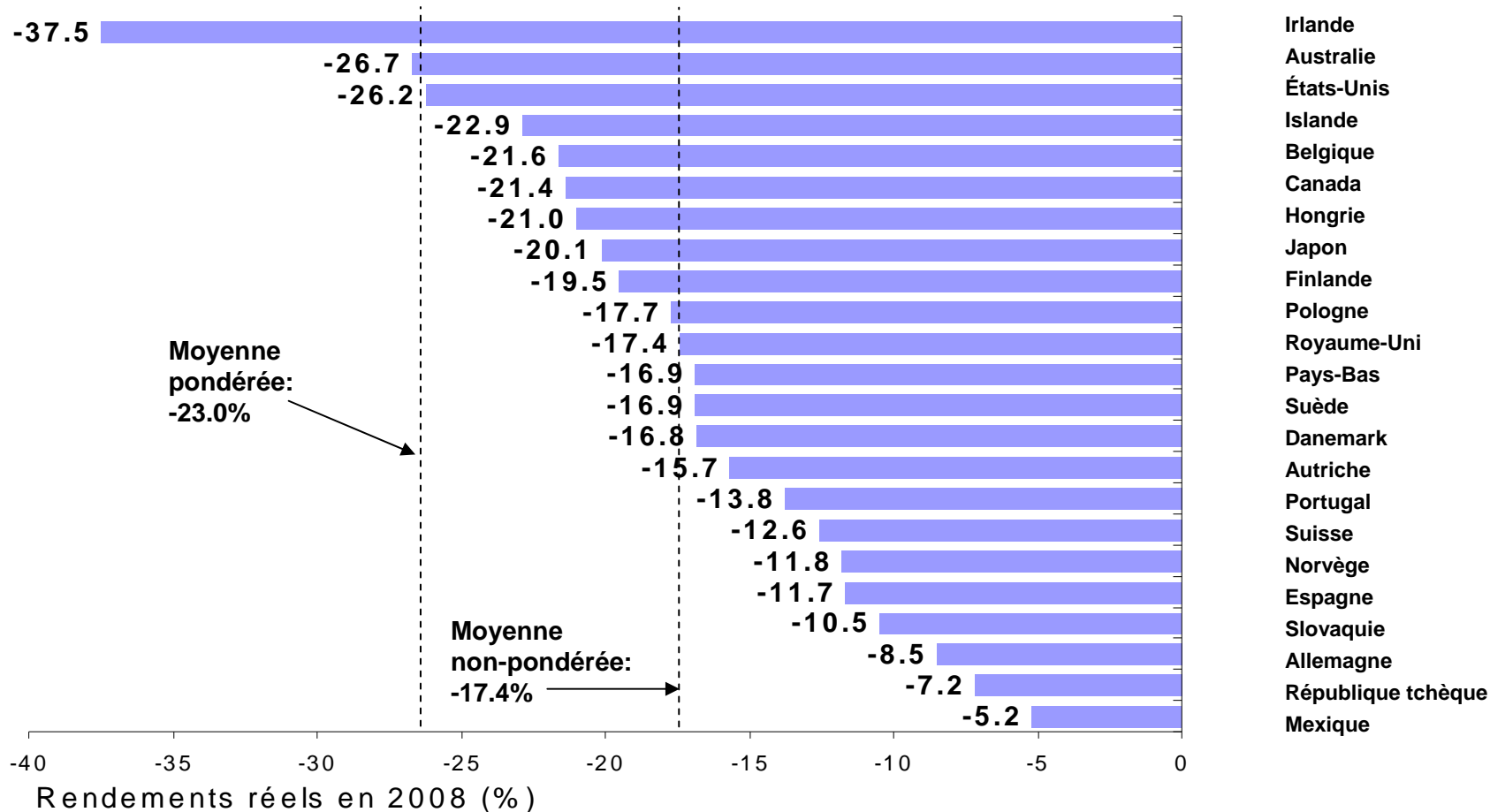
La pondération en actions pour portefeuille de référence du RPC, le 31 mars 2009: 15 % domestique, 50 % internationale

Source: UBS Pension Fund Indicator, Rapport Annuel 2007 de l'OIRPC



Quelle est l'ampleur de la baisse des marchés?

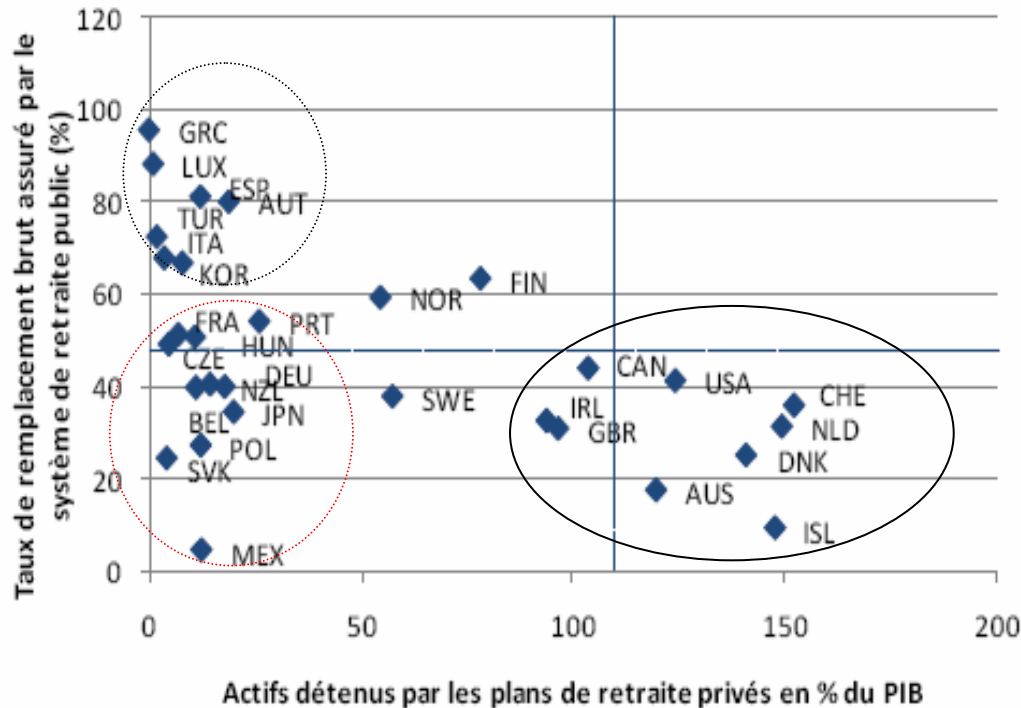
Rendements réels annuels des fonds de pension en 2008



Note: Inclus les pays aillant des actifs de fonds de pension d'une valeur de plus de 4% du PIB en 2007
 Source: OCDE *Pensions at a Glance 2009*, Graphique 1.3

Dans quels pays retrouve-t-on un équilibre entre les sources de revenus de retraite publiques et privés?

Actifs détenus par les plans de retraite privés et taux de remplacement brut assuré par le système de retraite public, 2007



Source : Statistiques de pensions de l'OCDE au niveau mondial, Les pensions dans les pays de l'OCDE (2007).

